



Syndicat UNSA-SDIS33

à

Monsieur le Président du SDIS de la Gironde

Monsieur le Directeur du SDIS de la Gironde

Bordeaux le 8 février 2016.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

Le 20 janvier dernier, vous répondez à notre courrier en date du 6 janvier 2016.

Nous partageons votre souhait et avons également à cœur de développer et d'entretenir un état d'esprit constructif pour notre établissement.

Le mal-être ressenti de manière collective dans certains centres et services n'est pas uniquement lié aux règles internes mais principalement à des difficultés d'ordre relationnelles. Le manque de discernement au quotidien dans l'application des notes de service contribue indéniablement à l'accentuer.

Vous nous avez écrit être à l'écoute des propositions qui iront dans le bon sens.

Nous vous proposons donc :

- de rappeler aux encadrants de centres et de services de faire preuve de discernement dans l'application des notes et de participer à la reconstruction de l'esprit de corps, élément indispensable à l'exercice de notre profession, y compris pour les PATS de l'établissement.
- de modifier l'emploi du temps en soirée du personnel SPP en régime cyclique (notifié dans la note de service 2006-17 après avis du CTP en date du 27 juin 2006). Cet emploi du temps nous semble en effet aujourd'hui inadapté à un métier qui a profondément évolué depuis son écriture il y a 10 ans. Nous proposons de le modifier comme suit :

19h30 à 20h15 : consignes

20h15 à 21h00 : pause

21h00 à 23h30 : ce créneau est aménagé à l'initiative de l'officier de garde ou du sous-officier de garde de façon à couvrir les deux volets d'activité que sont la formation continue et un temps dédié aux retours d'expériences et au lien social.

Par cette modification, l'établissement reconnaîtrait la pénibilité induite par le travail nocturne.

- de désigner des cadres référents par centres et services pour veiller au lien social et au bien-être des agents au travail.
Par cette désignation, l'établissement réaffirmerait sa volonté de prendre en compte le mal-être des agents.

Pour l'UNSA-SDIS33, ces propositions permettraient de participer à la reconstruction de l'esprit de corps, permettraient aux agents d'être plus épanouis au travail et ainsi valoriseraient l'image de l'établissement.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ces avancées.

Respectueuses salutations.

Le secrétaire général,
Jacques Noaille

